

Bruxelles, le 13 mai 2026  
(OR. en)

9174/26

---

---

Dossier interinstitutionnel:  
2026/0097 (BUD)

---

---

FIN 665  
SOC 253

## NOTE POINT "I/A"

---

Origine:	Comité budgétaire
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	8779/26
Objet:	Décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés à la suite d'une demande de la Belgique (EGF/2025/009 BE/Soliver)

---

- *Approbation*

---

1. Le 30 avril 2026, la Commission a présenté au Conseil une proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM), accompagnée de la proposition correspondante de virement de crédits n° DEC 07/2026<sup>1</sup>.
2. La proposition vise à mobiliser un montant de 2,13 millions d'euros au titre du FEM pour répondre à une demande de mobilisation du Fonds présentée par la Belgique en vue de procurer une aide visant à la réinsertion professionnelle de 803 bénéficiaires concernés à la suite de licenciements survenus dans l'entreprise Soliver N.V. en Belgique (un fabricant de verre automobile de haute technologie), dans le respect des critères d'intervention énoncés à l'article 4, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) 2021/691<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Doc. 8782/26.

<sup>2</sup> Règlement (UE) 2021/691 du Parlement européen et du Conseil du 28 avril 2021 relatif au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM) et abrogeant le règlement (UE) n° 1309/2013 (JO L 153 du 3.5.2021, p. 48, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2021/691/oj>).

3. Le Comité budgétaire a examiné la proposition lors de sa session du 13 mai 2026 et a été en mesure de l'approuver.
  4. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil d'approuver le texte de la décision relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, qui figure dans le document 9175/26.
-